



19 mai 2022

Assemblée générale 2022

Rapport Moral et d'orientation

Cette Assemblée Générale marque le terme du mandat des administrateurs et administratrices de la CRESS Bretagne.

Ces trois années de mandat ont couvert une période complexe pour notre société, faisant apparaître de nouvelles priorités, de nouvelles urgences, nous invitant à conduire des transitions importantes vers un « nouveau monde » ;

- Les rapports successifs du GIEC nous alertent sur l'urgence à prendre des décisions majeures pour inverser les courbes de production de gaz à effets de serre, lequel contribue au fort dérèglement climatique et à ses graves conséquences pour la biodiversité du vivant ;
- La crise sanitaire qui nous touche encore est venue interroger nos priorités économiques et sociales, nos modes de vie ;
- Les échéances électorales passées et à venir interrogent nos modèles démocratiques, démontrent leurs fragilités et les menaces qui pèsent sur eux ...

Durant cette période, les organisations de l'Economie Sociale et Solidaire bretonnes, avec le soutien des collectivités locales et des services de l'Etat, structurées au sein d'un écosystème singulier en France, auront participé à faire en sorte que la région Bretagne résiste plutôt bien aux crises sanitaire et économique, au délitement du lien social constaté en conséquence.

Le Conseil régional le reconnaît dans ses travaux visant à définir une Stratégie Régionale des Transitions Economiques et Sociales. Nous nous inscrivons dans l'élaboration de cette stratégie régionale des transitions en veillant à ce que ces dernières à l'œuvre soient réellement transformatrices et non pas uniquement adaptatives

L'Economie Sociale et Solidaire n'a plus à démontrer sa pertinence face aux défis de notre monde. Il nous appartient de poursuivre notre engagement pour faire reconnaître cette pertinence, pour que l'ESS devienne la norme de l'économie de demain. Gageons que le nouveau gouvernement intègre cette donne dans son organisation et ses orientations.

Notre « écosystème » transversal / territorial, composé de la Cress, des pôles, des TAg..., dont la construction aura démarré en 2009, doit aujourd'hui franchir une nouvelle étape, comme nous l'a pointé Laurent FRAISSE lors de notre séminaire de l'été dernier. Nous devons gagner encore en lisibilité, assurer une plus grande pérennité en fidélisant l'engagement des administrateurs et administratrices et des salarié.e.s, en développant encore la base des adhérents, en renforçant le travail avec nos unions et fédérations sectorielles. Le nouveau mandat qui s'ouvre pour les membres du CA de la CRESS s'y consacrera.

Il sera également centré sur la manière de faire vivre le texte politique validé au congrès national de l'ESS, qui s'est tenu en décembre dernier, qui place cette dernière en force motrice de l'avènement d'une République Sociale et Solidaire.

Ce nouveau mandat sera également celui de la mise en œuvre de la nouvelle SRESS 2022/2024 avec des champs d'investigations prioritaires ;

- L'alimentation et l'agriculture
- La maritimité
- La lutte contre la pauvreté et les précarités
- Les commerces et services des territoires ruraux et des quartiers prioritaires de la Ville
- Le logement et l'habitat

- Les mobilités
- Les énergies renouvelables citoyennes
- Le numérique

Mais aussi la poursuite des enjeux de la précédente SRESS, fortement d'actualité toujours ;

- L'économie circulaire
- Le vieillissement de la population

Nous aurons de cesse d'alerter sur l'importance des professionnels des métiers de l'humain, de leur engagement dans nos organisations à gestion désintéressée, qui à défaut d'une réelle prise en compte, conduira à de graves difficultés dans la prise en compte de nos aînés et plus largement de toutes les personnes vulnérables.

Le 24 novembre 2022 se tiendra une nouvelle conférence régionale de l'ESS, point d'étape majeur permettant de repérer avec l'ensemble de nos partenaires, l'importance du travail réalisé, et mettre la focale sur les chantiers en cours.

Le travail mené dans ce dernier mandat et celui qui se développera sur le nouveau s'inscrit dans le projet stratégique 2021-24 dont s'est doté notre Cress avec 2030 pour horizon ;

- Construire et porter la parole de l'ESS
- Sensibiliser les pouvoirs publics et notre environnement socio-économique
- Favoriser l'engagement dans des projets collectifs
- Animer l'écosystème d'accompagnement à l'ESS
- Promouvoir et organiser des démarches collectives de progrès dans les organisations de l'ESS
- Co construire des réponses ESS aux enjeux de société.

Je ne saurai terminer ce rapport moral sans rendre hommage à ceux qui partent et qui ont fortement œuvré ; Michel Maillard, Thierry Fauchoux et Katell Thor qui quittent le bureau et la cheville ouvrière particulièrement investie qu'aura été Christian OGER, à la direction de la CRESS durant de nombreuses années et à qui l'ESS bretonne doit beaucoup, qui vient de faire valoir ses droits à la retraite.

Mais aussi à ceux qui sont là pour, avec nous adhérents et administrateurs, construire le monde de demain aux couleurs de l'ESS, je pense particulièrement à Grégory, nouveau directeur de la Cress et à chacun, chacune des membres de l'équipe Cress et plus largement, à chacun et chacune professionnels au sein des pôles et des TAg.

Merci de votre attention.

Michel Jezequel,

**Président de la Chambre régionale
de l'économie sociale et solidaire de Bretagne**

Cress Bretagne
47 avenue des Pays-Bas
35200 Rennes
07 48 72 51 19

